

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 septembre 2025**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 11/09/2025

Délibération N° D-2025-1809-09

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, JACOB Chantal, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, KRIEGER Laurent, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M BURGER Gaston pour voter en son nom.

Monsieur ROTH Pierre a donné pouvoir à Mme DOTT Sylvie pour voter en son nom.

Monsieur HELLER Jean-Luc a donné pouvoir à M GROSSKOST Alain pour voter en son nom.

Membre absent excusé : 1/37

DIETRICH Isabelle.

Objet : Modification de l'état des effectifs

Le Conseil Communautaire,

Vu l'état des effectifs permanents ;

Considérant les mouvements de personnel au sein des services de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland ;

sur proposition de Monsieur le Président, **décide** :

- **de créer** un poste d'Attaché suite à la promotion interne d'un agent inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'Attaché,
- **de créer** un emploi permanent d'Assistant d'Enseignement Artistique de 1^{ère} classe à temps complet pour exercer les fonctions d'Enseignant de l'Ecole de Musique – discipline Formation Musicale, pouvant être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique, fixant la rémunération sur la base de l'indice brut : 547, indice majoré : 470 ;
- **de modifier** le motif de recrutement d'un emploi permanent d'Assistant d'Enseignement Artistique de 2^{ème} classe à temps non complet pour exercer les fonctions d'Enseignant de l'Ecole de Musique – discipline Clarinette, pouvant être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique, fixant la rémunération sur la base de l'indice brut : 429, indice majoré : 384 ;
- **de modifier** suite au changement de quotité horaire, le motif de recrutement d'un agent exerçant les fonctions d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe – discipline Piano à temps non complet, pouvant être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique, fixant la rémunération sur la base de l'indice brut : 415, indice majoré : 377 ;

- **de modifier** suite au changement de quotité horaire, le motif de recrutement d'un agent exerçant les fonctions d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe – discipline Harpe à temps non complet, pouvant être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique, fixant la rémunération sur la base de l'indice brut : 415, indice majoré : 377 ;
- **d'approuver** la modification de l'état du personnel permanent comme suit :

ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE

Grades ou Emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	
			Temps complet	Temps non complet
<u>Filière administrative</u>		<u>17</u>	<u>15</u>	<u>1</u>
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché principal	A	1	1	
Attaché	A	1	1	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	2	2	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	4	3	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} cl	C	5	5	
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} cl	C	1	1	
Adjoint administratif	C	2	1	1
<u>Filière technique</u>		<u>15</u>	<u>15</u>	
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	1	1	
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	2	2	
Adjoint technique	C	10	10	
<u>Filière médico-sociale</u>		<u>1</u>	<u>1</u>	
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1	
<u>Filière animation</u>		<u>1</u>	<u>1</u>	
Animateur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
<u>Filière culturelle</u>		<u>12</u>	<u>11</u>	<u>1</u>
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	6	5	1
Assistant de conservation principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Assistant de conservation principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	
Assistant de conservation	B	2	2	
Adjoint du patrimoine	C	2	2	
TOTAL GENERAL		46	43	2

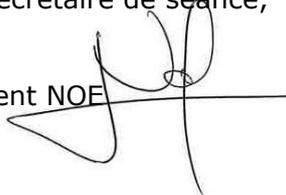
ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE

Grades ou Emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	
			Temps complet	Temps non complet
<u>Filière administrative</u>				
Attaché principal	A	<u>1</u>	<u>1</u>	
Attaché	A	<u>1</u>	<u>0</u>	
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	<u>1</u>	<u>1</u>	
Adjoint administratif	C	<u>1</u>	<u>1</u>	
<u>Filière technique</u>				
Adjoint technique	C	<u>5</u>	<u>2</u>	<u>3</u>
<u>Filière culturelle</u>				
Adjoint du patrimoine	C	<u>2</u>	<u>2</u>	
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>3</u>
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	<u>9</u>		<u>9</u>
TOTAL GENERAL		<u>24</u>	<u>8</u>	<u>15</u>

Fait à Truchtersheim, le 23 septembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

